



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL COMMUNAL DE TANNAY DU
MARDI 28 JUIN 2016 A19h**

CONSEIL COMMUNAL

Ordre du jour

- | | |
|--------------------------|--|
| | 1. Election de deux vice-présidents |
| | 2. Election de deux scrutateurs |
| | 3. Election de deux scrutateurs suppléants |
| Nomination commissions : | 4. Finances |
| | 5. Gestion |
| | 6. Culturelle |
| | 7. Urbanisme |
| | 8. Recours |
| | 9. Naturalisations |
| | 10. Concept énergétique |
| Nomination délégués : | 11. SITSE |
| | 12. COMITA SA |
| | 13. AJET |
| | 14. ASCOT |
| | 15. CONSEIL REGIONAL |

36 personnes sont présentes, 4 absentes. La majorité absolue est de 19 voix.

Le Président élu, M. Gilbert Caillet prend la présidence et remercie les Conseillers/ères de lui avoir accordé leur confiance pour présider la 1^{ère} année de la législature 2016-2021. Le nouveau Conseil se compose de 24 Conseillers/ères sortants, dont 9 dames, et de 16 nouveaux Conseillers/ères, dont 9 dames. Au total, il y a 45% de femmes et 55% d'hommes. Il les félicite pour leur brillante élection.

Le règlement communal est distribué aux Conseillers/ères.

1. Election de deux vice-présidents

Le bulletin secret n'est pas demandé.

M. Claude Chatton est élu premier vice-président par acclamation

Mme Virginia Tschopp est élue 2^{ème} vice-présidente par acclamation

2. Election de deux scrutateurs

Le bulletin secret n'est pas demandé.

Mmes Françoise Gerig et Elfriede Egger sont élues par acclamation

1. Election de deux scrutateurs suppléants

Le bulletin secret n'est pas demandé.

Mmes Sylvianne Dasio et Jill Monney sont élues par acclamation

Nomination des commissions :

2. Finances

Chaque élu se présente brièvement. L'élection se fait au bulletin secret. 36 bulletins sont délivrés, 36 bulletins rentrés, 0 blanc, 0 nul, valables 36, majorité 19

Sont élus : M. Arcadio Mir, Mme Nicole Wermuth Keyaerts, MM. Arnaud Weil, Jean-Marc Keller et Philippe Blanchard

3. Gestion

L'élection se fait au bulletin secret. 36 bulletins sont distribués, 36 bulletins rentrés, 0 blanc, 0 nul, majorité 19 voix. Sont élus:

MM. Eric Bolay, Hassan Qaqaya, Jean-Louis Jacquinod, Jean-Pierre Kaltenrieder et Marc Polydor

4. Culturelle

Le bulletin secret n'est pas demandé. Sont élus par acclamation :

Mmes Elfriede Egger, Natascha Heinzemann, Florence Druon, MM. Arnaud Weil et Jean-Marc Keller

5. Urbanisme

L'élection se fait au bulletin secret. 36 bulletins sont délivrés, 36 bulletins rentrés, 0 blanc, 0 nul, valables 36, majorité 19 voix. Sont élus :

M. Alain-Félix Hess, Mme Sylvianne Dassio, M. Jean-Louis Jacquinod, Mme Caitlin Monney, M. Philippe Blanchard

6. Recours

Le bulletin secret n'est pas demandé. Sont élus par acclamation :

M. Jean-Louis Jacquinod, Mme Françoise Gerig et M. Alain-Félix Hess

7. Naturalisations

La commission de naturalisations n'est pas une commission du Conseil communal, les naturalisations étant de la compétence de la Municipalité. Les représentants du Conseil communal examinent les dossiers, auditionnent les candidats à la naturalisation et donnent leur avis à la Municipalité.

Le bulletin secret n'est pas demandé. Sont élus par acclamation :

Mmes Elfriede Egger, Florence Druon, Caitlin Monney et M. Eric Bouende Tomfeun

8. Concept énergétique

Le bulletin secret n'est pas demandé. Sont élus par acclamation :

M. Bernard Collé, Daniel Levy, Mme Virginia Tschopp, M. Francesco Carollo et Mme Catherine Neumann

Nomination des délégués :

9. SITSE

Le bulletin secret n'est pas demandé.

Sont nommés délégués par acclamation :

M. Daniel Levy, Mme Catherine Neumann, MM. Claude Chatton et Arcadio Mir

Sont nommés suppléants par acclamation :

MM. Jean-Pierre Kaltenrieder et Xavier Boquillon

10. COMITA SA

Le bulletin secret n'est pas demandé. Est élu par acclamation :

M. Fabrice Nassisi

11. AJET

L'élection se fait au bulletin secret. 36 bulletins sont délivrés, 36 bulletins rentrés, 1 blanc, 0 nul, majorité 19 voix. Sont élus délégués :

Mmes Marie-Danièle Guex, Marie-Noëlle Favarger Schmidt et M. Dominique Lemme

Sont élus suppléants:

M. Philippe Blanchard et Mme Catherine Neumann

12. ASCOT

L'élection se fait au bulletin secret. 36 bulletins sont délivrés, 36 bulletins rentrés, 1 blanc, 0 nul, majorité 19 voix.

Sont élues déléguées :

Mmes Michèle van Gelder, Natascha Heinzelmänn, Johanna Levy et Marie-Danièle Guex

Sont élues suppléantes :

Mmes Maria del Rosario Martinez Castro et Marie-Noëlle Favarger Schmidt

13. CONSEIL REGIONAL

Le bulletin secret n'est pas demandé.

Est élu délégué : M. Arnaud Weil

Est élue suppléante : Mme Maria del Rosario Martinez Castro

Pour le mot de la fin, le Préfet M. Jean-Pierre Deriaz apporte les félicitations du Conseil d'Etat et rappelle que le Conseil est un organe délibérant qui se prononce par un vote décisionnel sur les préavis proposées par la Municipalité et que la gestion opérationnelle est du ressort de la Municipalité.

Il adresse quelques mots au Municipal sortant, M. Maurus Wüst, qui a été au service de la commune durant 28 ans. Il a siégé au Conseil de 1988 à 2011, dont 19 ans de vice-présidence, ainsi que 23 ans à la Commission de gestion. Elu à la Municipalité en 2011, il s'est occupé des finances et de la gestion des bâtiments. Il a notamment supervisé la rénovation des façades du château. Le Préfet relève que Tannay a eu de la chance d'avoir Maurus Wüst à la tête des finances communales, car il a eu à cœur de gérer ce domaine avec un sens aigu des responsabilités, sérieux et grande compétence.

Le Président clôt la séance à 21h30

Le Président :

Gilbert Caillet



La Secrétaire:

Liselotte Ramseyer

